

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4053 - Jeudi 27 Janvier 2022 - Prix : 200 Fc

DIALOGUE NATIONAL

L'opposition persiste et signe, elle n'ira pas



Militants de l'Opposition réunis à Mohéli

SOCIÉTÉ

La capitainerie accusé d'asphyxier les importateurs de bétail

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Janvier 2022**

Lever du soleil:

05h 52mn

Coucher du soleil:

18h 40mn

Fadjr : 04h 44mn

Dhouhr : 12h 22mn

Ansr : 15h 55mn

Maghrib: 18h 43mn

Incha: 19h 57mn



NOUVELLE POLITIQUE JUDICIAIRE

Les membres de l'ordre judiciaire à la rencontre des justiciables

En vue de promouvoir le bon fonctionnement de l'institution judiciaire, les membres de l'ordre judiciaire organisent des campagnes de sensibilisations et d'explications dans les régions pour permettre à la population de comprendre la chaîne de traitement des affaires judiciaires. Cette action a commencé le 21 janvier dernier, à Koimbani Oichili, ville natale du ministre de la justice.

C'est une campagne envisagée par les membres du corps judiciaire dont des avocats, des huissiers de justice, des juges, des cadis et les maires appelés des auxiliaires de justice. Cet engagement vise à expliquer à la population le fonctionnement de l'institution judiciaire. Il s'agit d'expliquer au citoyen lambda comment saisir la justice en cas de difficulté. Cette campagne a com-

mencé le 21 janvier dernier dans la ville du ministre de la justice Djaé Ahamada Chanfi. Interrogé sur cette politique de rapprochement, le bâtonnier de l'ordre des avocats Me Mohamed Abdoulohabi estime que cette politique veut dresser un tableau sur le fonctionnement des opérations judiciaires. « Ses campagnes ont pour but d'expliquer au citoyen que la justice tranche sur les affaires mais en conformité aux textes et aux lois. Par exemple, pour résoudre une telle affaire, il n'appartient pas directement au citoyen de prendre un avocat ni de saisir le parquet. Il faut d'abord consulter un huissier judiciaire. C'est lui qui s'en charge du dossier et de son acheminement au tribunal selon les procédures judiciaires », explique-t-il.

Selon lui, cette nouvelle politique vise à faire comprendre le rôle des maires appelés également



Le corps judiciaire pour une Justice de proximité

auxiliaires de justice et le rôle des cadis. « Il faut que la population comprenne que des conflits peuvent être résolus par les maires ou les cadis. Et si le tribunal doit intervenir, c'est par l'intermédiaire des auxiliaires de justice. Nous allons saisir favorablement cette occasion pour expliquer les lois en vigueur », poursuit-il, tout en annonçant

que l'ordre des avocats de Moroni va se doter d'un siège officiel au sein du palais de justice. « Tous les défenseurs des droits n'ont pas les moyens d'ouvrir un cabinet. Ils avaient tous un cabinet commun à l'intérieur du palais de la justice qui était le manguier et ce vieux arbre est désormais coupé », dit-il ironiquement.

Quant au ministre de la justice il s'est focalisé surtout sur le rôle de la justice concernant la cohésion nationale et la prospérité du pays. « La justice est une institution chargée d'une mission importante. A travers elle, règne la paix et la sécurité si bien qu'elle doit faire en sorte de trouver la confiance des citoyens », di-t-il. Cette campagne a été organisée par la région de Oichili et le barreau de Moroni pour sensibiliser les justiciables sur le traitement des affaires judiciaires avec la facilitation des cadis de la région qui ont ouvert un stand pour faire un point sur le traitement des conflits matrimoniaux, fonciers et d'autres sujets similaires. Cette campagne va se poursuivre progressivement dans les autres régions.

Kamal Gamal

FÊTE NATIONALE INDIENNE

'L'Inde s'attache à renforcer les relations bilatérales avec les Comores'

Pour les célébrations du 73e anniversaire de la République de l'Inde, l'ambassadeur de l'Inde auprès de l'Union des Comores à Antananarivo Abhay Kumar adresse ses vœux aux membres de la communauté indienne et au peuple comorien. L'Inde s'attache à renforcer les relations bilatérales avec les Comores dans le cadre de la politique de sécurité et de croissance.

À l'occasion des célébrations du 73ème anniversaire de la République de l'Inde, l'ambassadeur de l'Inde auprès de l'Union des Comores avec résidence à Antananarivo Abhay Kumar adresse ses vœux aux membres de la Communauté Indienne ainsi qu'au peuple comorien. Selon ce dernier,



73e fête nationale de l'Inde

les Comores sont un partenaire important de l'Inde dans la région de

l'Océan Indien. L'Inde et les Comores sont tous deux membres

de l'Indian Ocean Rim Association et l'Inde est Observateur à la Commission de l'Océan Indien.

« Dans le cadre de la politique de sécurité et de croissance pour tous dans la Région (SAGAR), l'Inde s'attache à renforcer les relations bilatérales avec les Comores. La récente visite de l'INS Kesari aux Comores en janvier 2022 reflète cet engagement », avance-il. Notons que la diaspora indienne aux Comores est de 250 personnes et la majorité d'entre elles sont engagées dans le commerce et les affaires. « Cette communauté joue un grand rôle dans le développement global des Comores, et ce grâce aux accords bilatéraux entre les deux pays », poursuit-il.

Le gouvernement Indien a lancé une initiative l'année dernière: Azadi

Ka Amrit Mahotsav pour célébrer et commémorer les 75 ans de l'Inde progressive et l'histoire glorieuse de son peuple, de sa culture et de ses réalisations. Le diplomate indien montre également qu'ils vont collaborer avec les Comores pour réaliser la vision de l'émergence économique des Comores à l'horizon 2030, telle que décrite dans le Plan Comores Emergent du Président Azali Assoumani. « Nous apprécions les efforts continus des Comores dans la lutte contre le Covid-19 sous la direction du Président Azali Assoumani et de son équipe dynamique. En ces temps difficiles, je voudrais souhaiter à chacun une vie saine et sûre », indique-t-il.

Andjouza Abouheir

PROGRAMME DE SÉCURITÉ PORTUAIRE ET SURETÉ DE LA NAVIGATION

Une conférence ministérielle en 2022

La Commission de l'océan Indien (COI) a organisé les 19 et 20 janvier à Balaclava (Maurice) la première réunion du comité de pilotage (COFIL) du programme financé par l'Union européenne sur la sécurité portuaire et la sureté de la navigation (PSP) pour l'Afrique australe, l'Afrique orientale et de l'océan Indien (AA-AO-OI). A cette occasion, le COFIL a convenu de la participation active des parties prenantes du programme à la prochaine conférence ministérielle sur la sécurité maritime qui se tiendra à Maurice en 2022.

Cette conférence permettra de renforcer l'engagement des États, des organisations régionales, internationales et sectorielles traitant de la sécurité portuaire et de la sureté de la navigation, qui constituent des leviers majeurs de développement économique et social pour la région. Les activités du PSP sont mises en œuvre

conjointement par l'Organisation maritime internationale (OMI), la Force de police criminelle internationale (INTERPOL) et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), avec un financement de l'UE à hauteur de 28 millions d'euros et sous la coordination générale de la COI.

Le COFIL a impliqué les neuf

pays bénéficiaires du PSP, à savoir l'Angola, les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles et la Tanzanie, les pays partenaires, dont l'Afrique du Sud et Djibouti, ainsi que d'autres observateurs compte tenu de leur rôle stratégique dans le secteur maritime (l'Association de gestion portuaire d'Afrique orientale et australe (PMAESA) et l'Association des ports de l'océan Indien (APIOI), Centre régional de fusion des informations maritimes (CRFIM), Centre régional de coordination opérationnelles (CRCO), le Protocole d'entente sur l'océan Indien et le Protocole d'Abuja sur le

contrôle de l'état du port).

Vêlayoudom Marimoutou, le secrétaire général de la COI, a rappelé que « l'actualité de ces derniers mois a démontré l'utilité concrète de telles actions pour les zones portuaires et les voies navigables, qui sont des infrastructures essentielles pour le commerce et la sécurité des approvisionnements, comme l'indique l'adage "No shipping, no shopping". C'est une question de sécurité, bien sûr, mais aussi d'économie et de commerce, de bien-être social et de préservation des milieux marins. Pour nos États membres, qui n'ont ni ponts ni routes pour les relier les uns aux autres et au monde, le PSP touche à l'en-

semble de la chaîne de valeur ».

Outre l'accord sur la prochaine conférence ministérielle, le COFIL a recommandé le renforcement de la coordination au niveau national pour assurer la cohérence de toutes les activités et promouvoir l'esprit de responsabilité partagée. Le COFIL a également convenu que les activités de formation se concentreront sur des sessions théoriques et pratiques, conformément au plan d'action du PSP, répondant ainsi aux besoins précis des pays bénéficiaires.

Nassuf Ben Amad

POLITIQUE

L'opposition persiste et signe, elle n'ira pas au dialogue national

Des partis politiques de l'opposition qui se reconnaissent du Front commun, se sont réunis pour la deuxième fois en séminaire du samedi 22 au dimanche 23 janvier, à l'hôtel La Grande plaine de Djoiezi. Ces détracteurs du pouvoir actuel déclarent avoir constaté que leurs propositions faites sur la tenue du dialogue national n'ont pas retenu l'attention du régime « illégal et illégitime » disent-ils, et rejettent en bloc « cette mascarade de dialogue mené de bout en bout par les

autorités de fait ».

Suite à la première rencontre dite « appel de Djoiezi 1 » de novembre 2021, les groupements, partis politiques et mouvements de l'opposition (COMRED, CNT, FD, RDR, Juwa Mohéli, mouvement comorien pour les accords de Fomboni, UPDC Mohéli, NEM et M17) se sont réunis pendant 2 jours, le week-end dernier, en séminaire sur « l'appel de Djoiezi 2 » au même endroit à l'hôtel La Grande plaine.

« Conformément aux recommandations qui ont été faites lors de l'appel de Djoiezi 1, les groupements, partis, mouvements et personnalités qui s'inscrivent et se reconnaissent dans ce combat sans merci et légitime contre ce régime dictatorial d'Azali Assoumani, constatent que les propositions faites par le front commun sur la tenue d'un dialogue inclusif ainsi que celles de l'Union africaine, n'ont pas retenu l'attention du régime illégal et illégitime » lit-on dans la déclaration issue de cette rencontre et

signée par toutes les organisations présentes.

Les signataires de cette déclaration ont décidé, après une analyse exhaustive de la situation politique et économique du pays, de ne pas participer « à cette mascarade de dialogue inter comorien mené de bout en bout par les autorités de fait ». Ainsi, l'appel de Djoiezi 2 entérine cette décision de non participation et lance un vibrant appel à toutes les forces vives de l'intérieur et de l'extérieur pour rejeter en bloc la tenue de « ce faux dialogue » dis-

ent-il, et « à poursuivre le combat pour le retour à l'ordre constitutionnel et à l'État de droit et pour le développement harmonieux de notre pays ».

Des politiciens venus de Ngazidja et de Ndzuani ont défié les intempéries pour rejoindre ceux de Mwali et être présents à cet appel. La prochaine rencontre est prévue pour se tenir à Ndzuani à une date non encore fixée.

Riwad

SOCIÉTÉ

La capitainerie de Moroni accusé d'asphyxier les importateurs de bétail

Le secrétaire général et le porte parole du syndicat des importateurs d'animaux de consommation tels que moutons, bœufs et autres produits depuis la Tanzanie brisent le silence et accusent la capitainerie du port de Moroni d'asphyxier les commerçants.

Lors d'une conférence de presse, le secrétaire général du syndicat des importateurs de bétail a brisé le silence sur l'attitude de la capitainerie du port de Moroni qui asphyxierait les importateurs de bétail. Selon lui, les commerçants achètent au moins 300 bœufs mais n'arrivent pas tous au port de Moroni. Et là, la situation est grave. « Nous attendions récemment une cargaison de 108 bœufs et seulement 19 sont arrivés à Moroni. Les autres bêtes sont mortes en chemin. Alors que ce sont des millions de francs investis. Or en cas d'incident de ce genre, on se lance sur des procédures judiciaires pour des gains de remboursement au point que le bateau est interdit de quitter le port sans une main levée de la justice (autorisation). Mais très tard dans la nuit, la capitainerie libère le bateau

sans l'autorisation de la justice », déclare Ibrahim Msaidie. Et de lui de s'interroger : « tant pis pour nos millions perdus en mer ? Que va-t-on dire aux banques pour le remboursement des prêts ? ».

Le porte-parole du Syndicat Abdoumalik Abdallah a déclaré avoir perdu 61 bœufs sur ce bateau et que la plupart de ces animaux ont trouvé la mort. « Quand j'ai vu cela, j'étais complètement hypnotisé, j'avais perdu tous mes sens. Il faut que le gouvernement trouve une solution à cela, sinon on va mourir d'AVC ou partir en prison à cause des dettes », dit-il.

Interrogé sur l'assurance du bétail importé, le secrétaire général montre que toutes les agences d'assurance qui ont été consultés ont dit être incapables d'assurer nos marchandises. « Il appartient aux bateaux qui transportent les marchandises d'avoir ce contrat d'assurance. Alors que les agences maritimes avec lesquelles on traite, on ne nous présente aucune assurance. Seulement un accord pour que je paie ma marchandise et rendez-vous à Moroni. S'il n'est pas au complet je dépose plainte contre les responsa-



Importateurs de bétail contre Capitainerie du port

bles du navire », précise-t-il.

Pour l'action judiciaire, Me Djmalidine a expliqué que dans un tel cas, un huissier de justice descend au port de Moroni avec l'ordonnance du tribunal pour confisquer les papiers du navire ainsi que les clés et les laisser à la capitainerie. « C'est jusqu'à ce qu'il y ait un compromis entre les responsables du navire et les commerçants ayant perdu leurs produits, que la justice signe une main levée pour que le navire quitte le port de Moroni », dit-il. Et de regretter que « dans cette affaire, les commerçants ont

suivi cette procédure judiciaire et la justice a saisi le navire, les clés et les papiers ont été laissés à la capitainerie. A deux heures du matin, le bateau est poussé jusqu'au large et a démarré pour quitter le port sans la décision de la justice. Qui doit-on accuser ? ».

Pour les conférenciers ce n'est pas la première fois qu'un tel accident a lieu et ce n'est pas non plus la première fois que la capitainerie de Moroni libère un bateau sans la justice. C'est dans ce sens que le secrétaire général du syndicat a sollicité l'intervention du gouvernement pour

mettre fin à tout cela. « C'est grâce à ce commerce que les comoriens consomment de la viande fraîche. Alors, il faut que le gouvernement nous appuie à mettre de l'ordre à la brigade portuaire de Moroni », insiste-t-il. Ce dernier a rappelé que pour prévenir ce genre de situation, le syndicat a rencontré maintes fois le ministre de la production, les directeurs de l'élevage, l'ANAM et le président de la chambre de commerce pour trouver une solution mais toujours en vain.

Kamal Gamal

SOCIÉTÉ

Les deux pêcheurs de Djoiezi ont été retrouvés à Madagascar

Portés disparus depuis le 15 janvier dernier, Ousseine Maecha et Abderehmane Nadhoiri, deux pêcheurs de Djoiezi à Mohéli ont été retrouvés sains et saufs à Madagascar.

C'est un grand ouf de soulagement à Djoiezi, Ousseine Maecha et Abderehmane Nadhoiri, sont réapparus à Madagascar dans la province de Majunga, après avoir passé 10 jours en mer. Ils sont en bonne santé. Les procédures administratives sont déclenchées pour les rapa-

trier aux Comores. Ils ont survécu en mer malgré la tempête tropicale « Ana » qui sévit dans le canal de Mozambique. Partis en mer le samedi 15 janvier dernier à la pêche du thon, ces derniers espéraient retourner dans l'après midi de cette même journée, mais les conditions météorologiques ont probablement compliqué les choses. Ils viennent de réapparaître dans un petit village appelé Mahajamba qui se trouve dans la commune de Tsanikira à 2h de route vers la ville de Majunga dans la région de Boeny.

« Dès le jour où on nous a signalé la disparition de ces deux pêcheurs, à Madagascar, on a alerté la gendarmerie nationale, la sécurité civile, la garde côte et toutes les structures qui interviennent dans la protection civile à Madagascar et nous étions en attente », explique Djaloud Assane Ahamada (Rafiki), vice-consul des Comores à Majunga, contacté par téléphone. Le consul a été le premier à être informé de l'apparition de ces rescapés. Il s'est vite mis en contact avec les autorités de cette commune afin de se rassurer de leur prise

en charge. « Je suis ensuite entré en contact avec les pêcheurs afin de m'assurer de leur identification avant d'appeler leurs familles pour les calmer », poursuit-il.

C'était la bobine du moteur qui était tombé en panne et qui a causé, selon le consul, la disparition de ces pêcheurs. Après plusieurs tentatives de réparation, la bobine était à nouveau en marche toutefois, la mer les avait déjà éjectés très loin. Désorienté, ils ne savaient pas quelle direction il fallait prendre. Avec le peu de carburant qui restait, il était impossible de regagner les

Comores. « Ils ont économisé le carburant au cas où ils aperçoivent une île pour redémarrer les moteurs et mettre le cap, précise Djaloud Assane. Et c'est justement ce qui s'est passé car en voyant les côtes de la Grande île, ils n'ont pas tardé à accoster sur la terre ferme. Par la grâce de Dieu ils sont tombés sur un petit village ». Bien pris en charge par la population locale, Ousseine Maecha et Abderehmane Nadhoiri vont bien.

Riwad

CAN 2021

Les Cœlacanthes, « ces héros » qui ont séduit la planète foot

Pour leur première participation en coupe d'Afrique des nations, les Comores ont atteint les 8e de finale. Un exploit en soi qui mérite les encouragements de toute une nation. Malgré la défaite 1#2 nous ne retiendrons que du positif. Et les éloges ne cessent de tomber.

Après la défaite des Cœlacanthes face aux Lions indomptables du Cameroun, la presse mondiale n'a pas tardé à relayer l'exploit des hommes d'Amir Abdou. De So Foot, Eurosport à L'Equipe en passant par Onze Mondial, Bein Sport, After Foot RMC pour ne citer que ceux-là, les médias internationaux ne lésinent pas sur les titres accrocheurs et les analyses pour faire les éloges de cette belle prestation. Pendant que So Foot titre « Merci les Comores », After Foot exulte : « Les Comores quittent la compétition en héros ». Dans Foot Mercato on peut lire : « Une soirée inoubliable pour les Comores ! ». Pendant ce temps, Onze Mondial titre « Les Comores héroïques ». Pour sa part, Afrik-Foot titre sobrement : « Le Cameroun élimine des Comores héroïques ».

Enormisme, grandiose, les superlatifs manquent pour qualifier la performance des Cœlacanthes en 8e de finale de la coupe d'Afrique des nations contre le Cameroun. À

dix contre onze et avec un latéral dans le but face au pays hôte et favori camerounais, les Comores de Ben Fardou et Youssouf M'Changama invités surprises des huitièmes de la CAN ont signé une performance XXL pour sortir du tournoi plein de fierté et de frissons malgré un traitement déplorable. Les Cœlacanthes ont joué leur 8e de finale sans leurs 3 gardiens et leur sélectionneur. Ils se sont préparés dans le bus à cause des embouteillages. Ils ont reçu un carton rouge après 6 minutes. Malgré tout ça, les Comores ont fait un magnifique match face au pays organisateur et ont réalisé une superbe Coupe d'Afrique pour leur première participation !

« L'équipe des Comores, c'est mon coup de cœur dans cette Coupe d'Afrique. Je suis tombé sous le charme de ce qu'ils ont réalisé malgré tout ce qui s'est passé... Avec cette règle lunaire de 5 jours de confinement qui tombe du ciel à 24 heures d'un match, avec les vidéos qui ont circulé, avec le fait de jouer avec un gardien qui n'en est pas un, sincèrement chapeau les Comores. Ils ont joué avec le cœur, avec les tripes, avec l'envie de rendre fier tout un pays. Le peuple comorien peut être fier de sa sélection, de ce qu'ils ont procuré en termes d'émotion. Tenir la dragée haute à ce Cameroun, franchement respect. Le football africain se rappellera pen-



Les Cœlacanthes en 8e de finale de la CAN

dant longtemps de cette équipes des Comores », déclare Walid Acherchour dans le Winamax FC.

Pour sa performance du jour, l'ancien capitaine de la Côte d'Ivoire est resté sans mot sur twitter. « Waaaah!!! Quelle équipe, quel COURAGE, l'Afrique est fière de cette vaillante équipe Comorienne ». Nabil Djellit, journaliste France Football et RFI : « Un match, une image... Les Comores sont éliminées mais ils ont gagné le cœur de millions de fans au-delà même du

continent africain. Respect ».

Sur sa page Facebook, l'ancien journaliste Kamal Eddine Saindou avait annoncé que nous fêterons la victoire. « C'est bien de victoire que nous fêtons. Car nous avons gagné l'admiration et la sympathie de la planète foot en portant face au Cameroun les valeurs et l'éthique du sport. Résilience, détermination, amour de la compétition, respect des règles. Les Cœlacanthes quittent la Can avec le trophée de l'équipe modèle, qui n'a pas cédé aux sirènes

de la triche, des petits calculs, des coups bas. Fair-play jusqu'au bout, nous incarnons l'âme perdue de ce que doivent être ces communions, ces rencontres entre les nations. Exemples pour le football, l'esprit des hommes d'Amir Abdou doit avant tout sceller le nouveau pacte des Comores. Apprenons de nous-mêmes en gardant de cette belle aventure, le meilleur et non le pire ».

Nassuf Ben Amad

ECOTOURISME COMMUNAUTAIRE

Éviter de tomber dans des voies sans issues

Quatre groupes de participants venant des localités d'Ivembeni, d'Itsinkoudi, de Hantsindzi se sont réunis avec celui d'Ouoroveni, dans le sud de Ngazidja pour échanger sur leurs projets d'écotourisme communautaire. Le principe était de prendre les activités que souhaitent mettre en œuvre et de les discuter avec les différents groupes.

Certains praticiens de l'écotourisme ont défini l'écotourisme comme étant : «... une forme de tourisme qui s'intéresse aux ressources écologiques et aux dimensions culturelles des régions visitées... Il vise à minimiser l'impact de l'activité sur l'environnement. Il est maîtrisé et génère des revenus au bénéfice des populations locales. Il contribue à

la préservation du milieu naturel et humain dont les populations bénéficient, ce qui permet de réduire leur dépendance sur les activités déprédatrices des ressources. »

Ainsi donc le patrimoine naturel et culturel doit être valorisé par le développement d'un écotourisme maîtrisé. Les revenus et les conditions de vie des populations locales sont améliorés grâce aux

retombées directes et indirectes de l'activité. Même si le développement de l'écotourisme peut-être considéré comme un élément clé pour la réussite du développement socio-économique de nos îles, en permettant d'assurer aux communautés locales des retombées économiques propres, il n'en demeure pas moins qu'il faut prendre en compte toutes les données disponibles pour éviter de tomber dans des voies sans issues et dans les désillusions.

Le développement économique du secteur dépend aussi de la bonne image que nous donnerons de la protection de notre environnement, mais il est surtout dépendant du développement du tourisme, d'une façon générale. C'est dans ce cadre, que les participants veulent mettre tous les atouts de leur côté dans le cadre d'échanges d'expériences. Il nous faut savoir que l'écotourisme ne pourra se développer que sur les activités que nous mettrons en œuvre autour de ce que les mêmes spécialistes appellent les « actifs spécifiques ». C'est à dire notre riche biodiversité marine et terrestre ainsi notre culture spécifique. Et comme nous

vivons dans l'ère de l'économie globale, la bataille est féroce et rien n'est gagné à l'avance. L'écotourisme n'est en définitive que ce que nous avons de meilleur à offrir. A nous de faire que le rêve devienne réalité.

Le développement d'une économie verte locale par la gestion économe des ressources naturelles peut avoir un rôle important pour l'adaptation au changement climatique. La production, la gestion participative et la diffusion d'informations environnementales peut s'avérer extrêmement efficace pour faire connaître les éléments critiques, les atouts environnementaux et les aspirations communautaires sur la gestion des ressources naturelles et assurer la valorisation éco-touristique. Pour rappel, ces actions s'inscrivent dans le cadre du Tourisme durable au service de l'autonomisation des femmes et des jeunes en zones rurales et côtières des pays de l'océan Indien appuyé par le Bureau régional de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Mmagaza



Une vue des participants